

L'analyse des comptes des groupements à fiscalité propre (GFP)

Analyse du fonctionnement des GFP

Les produits et charges réels de fonctionnement ne comprennent notamment pas les reprises et dotations aux amortissements, ni les opérations exceptionnelles de cession d'actif.

La maîtrise (recul de 3 points par rapport à 2004-2005) de l'évolution des produits et des charges réels de l'intercommunalité fiscalisée (respectivement +4,5% et +3,2%) est due au faible nombre de créations de GFP en 2006. A ce constat s'ajoute, pour les charges, le transfert des subventions d'équipement en section d'investissement.

Section de fonctionnement des GFP en millions d'euros

	Communautés urbaines		Communautés d'agglomération		Communautés de communes		Syndicats d'agglomération nouvelle		Ensemble des GFP	
	2006	évol	2006	évol	2006	évol	2006	évol	2006	évol
Nombre d'établissements *	14	0	164	2	2 389	47	6	0	2 573	49
		06/05 en %		06/05 en %		06/05 en %		06/05 en %		06/05 en %
Ventes, prestations de services et autres	367	2,2	348	18,8	387	18,0	7	16,7	1 109	12,5
Dotations et participations reçues	1 653	3,3	3 564	3,2	2 257	9,5	106	-4,5	7 580	4,9
<i>dont dotation globale de fonctionnement (DGF)</i>	1 430	1,6	2 932	4,6	1 441	12,1	57	1,8	5 860	5,5
Impôts et taxes	3 335	4,5	7 406	6,0	4 948	11,4	252	2,0	15 941	7,2
<i>dont impôts locaux</i>	2 437	4,8	5 932	5,6	3 702	9,7	240	1,3	12 311	6,6
Autres produits	120	-69,8	138	-54,9	175	-8,4	6	-66,7	439	-51,9
Produits réels de fonctionnement	5 475	-1,3	11 456	3,8	7 767	10,6	371	-2,9	25 069	4,5
Frais de gestion courante	912	3,4	1 899	8,6	1 536	11,7	60	7,1	4 407	8,5
Frais de personnel	1 061	3,0	1 456	12,8	1 255	14,7	82	2,5	3 854	10,3
Reversement de fiscalité	1 202	0,9	4 864	0,2	2 172	9,7	90	2,3	8 328	2,7
Subventions versées et contingents	1 032	-15,4	1 486	-7,5	1 264	1,6	27	0,0	3 809	-7,1
Charges financières	162	16,5	170	24,1	127	11,4	43	2,4	502	16,2
<i>dont intérêts des emprunts</i>	139	20,9	148	23,3	119	15,5	43	2,4	449	18,2
Autres charges	153	-21,5	326	-2,7	285	9,2	7	-36,4	771	-3,9
Charges réelles de fonctionnement	4 522	-2,9	10 201	2,3	6 639	9,4	309	1,6	21 671	3,2

* Etablissements recensés pour lesquels un compte de gestion a été tenu durant l'exercice 2006 par le poste comptable

A effectif constant, les produits et charges réels de fonctionnement des CU évoluent à la baisse (respectivement -1,3 % et -2,9 %), suite à une diminution importante des postes « autres produits » et « subventions versées et contingents » (-15,4%). Excepté pour les charges financières, les CU maintiennent une maîtrise des charges de fonctionnement.

Avec seulement 2 créations en 2006, les CA affichent une progression de leurs produits et charges réels de fonctionnement, limitée à 3,8 % et 2,3 %. Toutefois, les frais de personnel continuent à augmenter de manière significative (+12,8%), ainsi que les charges financières (+24,1 %).

Malgré une stabilisation des reversements de fiscalité (+0,2%), les CA reversent encore à leurs communes membres 66% de leurs recettes fiscales en 2006. La concrétisation de transferts de compétences, après sept années d'existence, reste lente.

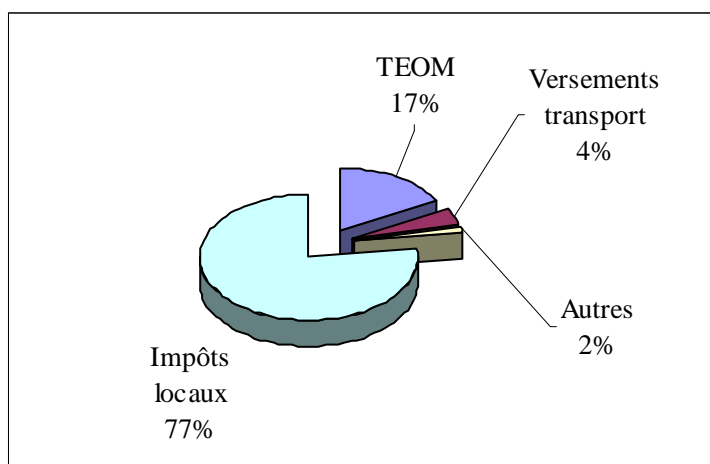
Le nombre de CC continue de s'accroître (+47 CC) ce qui entraîne des augmentations des produits et charges réels de fonctionnement, respectivement de 10,6 % et 9,4 %. Les principaux postes de dépenses (frais de gestion courante, frais de personnel) poursuivent une évolution dynamique (+11,7% et 14,7%).

Après la disparition de deux établissements en 2004 par transformation en CA, le poids des SAN dans les GFP ne cesse de régresser. En 2006, ils ne représentent plus que 1,5% des montants financiers des GFP contre 2 % en 2005.

Les produits fiscaux et les dotations représentent 92% des produits réels de fonctionnement des GFP.

En 2006, les recettes fiscales brutes (non réduites des reversements de fiscalité) s'élevaient à 15,9 milliards d'euros et représentent 63,6 % des ressources de fonctionnement des GFP, soit près de 2 points de plus qu'en 2005. Les dotations et participations (7,6 milliards d'euros) représentent 30,2 % des recettes de fonctionnement¹.

Structure des recettes fiscales des GFP



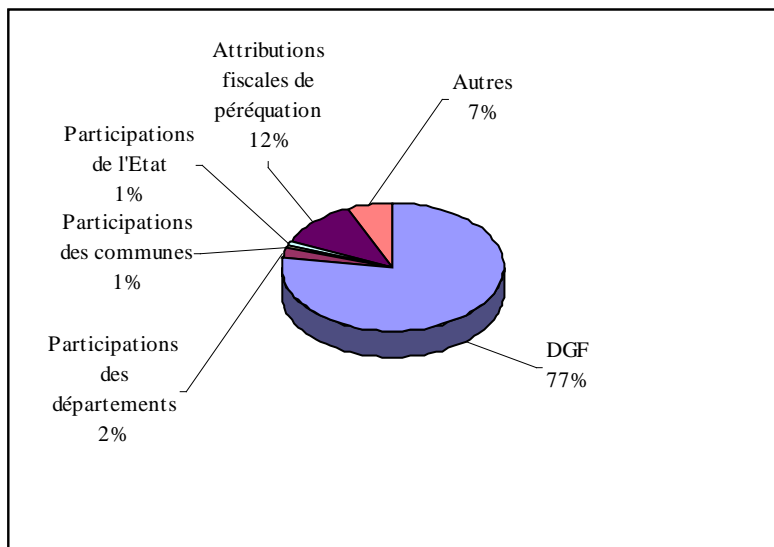
La fiscalité directe locale avec 12,3 milliards d'euros, soit 77% du total, constitue la principale composante de la fiscalité des GFP.

Pour ce qui concerne les autres ressources de fiscalité, les groupements fiscalisés perçoivent essentiellement les taxes d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et des taxes liées aux transports.

L'autre grande catégorie de ressources est formée par les dotations. Dans cette catégorie, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et les attributions fiscales de péréquation et de compensation représentent 89 % de ce poste.

¹ En 2004, la composition des concours de l'Etat a été réformée par la loi de finances. Une grande partie des dotations, compensations et attributions de péréquation versées par l'État a été intégrée dans la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Structure des dotations des GFP



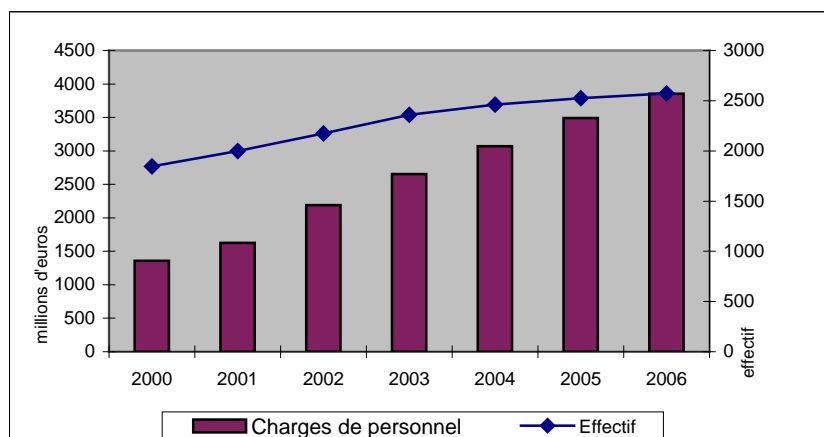
Le poids des reversements de fiscalité dans les charges de fonctionnement reste important pour les CA (47,7 % des charges) et les CC (32,7 %). En 2006, les CA ont encore reversé à leurs communes membres 65,7% de leurs recettes fiscales contre 69 % en 2005. Les CU, quant à elles, n'ont reversé que 36 % de leurs recettes fiscales.

Le poste « frais de gestion courante » représente 20,3 % des charges pour les GFP. Il concerne essentiellement les fournitures et l'entretien, le petit équipement, les frais de transports de biens et de personnes. Les frais de personnel, quant à eux, ne représentent que 17,8 % des charges.

A côté des charges financières (+16,2 % entre 2005 et 2006), ces deux postes connaissent les évolutions les plus fortes (respectivement +8,5 % et +10,3 %). Si les frais de personnel des CU se stabilisent (+3,0 %) en se limitant aux politiques salariales (effet GVT - glissement vieillesse technicité -, revalorisation indiciaire), la masse salariale des CA et des CC progresse respectivement de 12,8 % et de 14,7 %.

Les GFP versent des subventions à hauteur de 3,8 milliards d'euros. Ces concours ne concernent depuis le 1^{er} janvier 2006 que des subventions de fonctionnement et sont attribués essentiellement à divers organismes de droit public et privé, dont les sociétés d'économie mixte (SEM) ainsi qu'aux communes et aux centres intercommunaux d'action sociale (CIAS).

Evolution des charges de personnel et des effectifs des GFP



Les charges peu élastiques qui comprennent les frais de personnel, les intérêts des emprunts, les reversements de fiscalité et les contributions et participations obligatoires, restent importantes. Elles présentent un taux de rigidité de 58,4 % en 2006, soit une augmentation de 0,7 point par rapport à 2005. Les CA ont le taux de rigidité le plus élevé, soit 62,7 %.

Analyse de l'investissement des GFP

Suite à la réforme de la nomenclature comptable M14 en 2006, seules les dépenses et recettes réelles d'investissement ont été retenues dans la publication. Ont donc été exclus du champ de l'étude :

- les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition,
- les refinancements de dettes, les intérêts courus,
- les reprises sur FCTVA et autres fonds globalisés.

Les évolutions ont été étudiées à définition comptable identique entre 2005 et 2006.

Les dépenses d'équipement direct des GFP s'élèvent à 5,6 milliards d'euros et progressent de 13,2 % par rapport à 2005.

Ce dynamisme touche les CU, les CC et plus particulièrement les CA (+18,5 %). Les groupements créés ou bien structurés depuis le début des années 2000 mettent en œuvre de vrais programmes d'investissement.

Section d'investissement des GFP

en millions d'euros

	Communautés urbaines		Communautés d'agglomération		Communautés de communes		Syndicats d'agglomération nouvelle		Ensemble des GFP	
	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %
Dotations et fonds divers	145	-2,7	230	-5,0	222	11,0	20	17,6	617	1,5
<i>dont FCTVA</i>	103	4,0	208	35,9	208	12,4	12	33,3	531	19,1
Subventions d'équipement reçues	288	88,2	420	23,9	529	23,0	15	-16,7	1 252	33,2
Emprunts	870	3,1	1 227	20,3	548	4,8	95	9,2	2 740	10,8
Autres ressources	193	0,5	201	-31,2	274	-9,9	4	N.S.	672	-14,8
Ressources réelles d'investissement	1 496	11,8	2 078	9,8	1 573	8,0	134	8,9	5 281	9,8
Dépenses d'équipement	1 631	10,4	2 129	18,5	1 721	10,8	120	1,7	5 601	13,2
Subventions d'équipement versées	245	---	398	---	123	---	7	---	773	---
Remboursement d'emprunts	447	-2,2	541	7,1	360	-2,2	74	-17,8	1 422	0,1
Autres emplois	173	-51,5	182	-60,9	204	-14,6	2	-66,7	561	-47,5
Emplois réels d'investissement	2 496	8,9	3 250	17,4	2 408	11,5	203	-5,1	8 357	12,4

A effectif constant en 2006, les **CU** maintiennent un rythme soutenu de leurs dépenses d'équipement (+10,4 %). Malgré leur faible nombre (moins de 1% des GFP), les CU réalisent un tiers des dépenses d'équipement effectuées par l'ensemble des GFP en 2006.

Les principaux champs d'intervention des CU sont l'assainissement, les transports et la distribution d'eau potable.

Même si l'investissement des **CA** reste dynamique en 2006, l'accroissement de leurs dépenses d'équipement ralentit de manière significative (+18,5 % contre +33,9 % en 2005). Les CA ont fortement recours à l'emprunt (+20,3 % par rapport à 2005). Elles financent leurs dépenses d'investissement à hauteur de 77,3 % par les emprunts et les subventions.

Les CA ont investi en priorité dans les domaines de l'eau (assainissement et distribution), les transports, et dans une moindre mesure dans la collecte et les traitements des ordures ménagères et l'aménagement de zones.

Pour les structures urbaines, les CU et CA, la principale ressource de financement de l'investissement reste l'emprunt (58 %).

L'investissement direct des **CC** est également en hausse (+10,8 %), mais est accompagné d'une progression plus modérée des emprunts (+4,8 %). Les emprunts et les subventions couvrent, à parts égales, 62,5 % de l'investissement direct des CC.

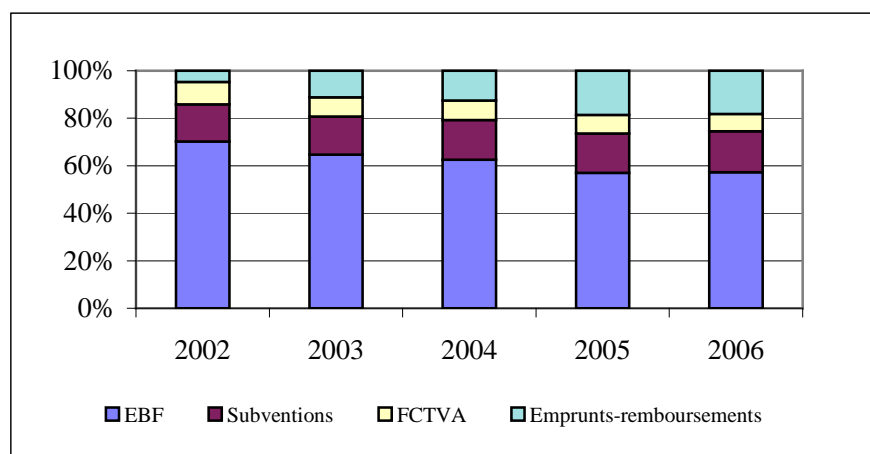
CAF et ratios de structure des GFP en 2006 et 2005

	2006					2005
	Communautés urbaines	Communautés d'agglomération	Communautés de communes	SAN	Ensemble des GFP	Ensemble des GFP
<i>en millions d'euros</i>						
Produits de fonctionnement CAF	5 475	11 456	7 767	371	25 069	23 994
Capacité d'autofinancement (CAF)	953	1 255	1 128	62	3 398	2 993
<i>en %</i>						
Rigidité des charges structurelles	51,6	62,7	56,8	58,9	58,4	57,7
Subventions reçues/dépenses équipement *	17,7	19,7	30,7	12,5	22,4	19,0
Emprunts/dépenses équipement *	53,3	57,6	31,8	79,2	48,9	50,0
Dépenses équipement/CAF*	1,7	1,7	1,5	1,9	1,6	1,7

* opérations réelles

En 2006, les **6 SAN** qui subsistent maintiennent une politique de recours à l'emprunt importante (80 % de leurs dépenses d'équipement). Les investissements concernent principalement les domaines de l'eau (assainissement et distribution) et les affaires culturelles.

Financement de l'investissement des GFP



Equilibre financier global des GFP en 2006

(en millions d'euros)

	Communautés urbaines	Communautés d'agglomération	Communautés de communes	Syndicats d'agglom° nouvelle	Total des GFP
Fonctionnement					
Charges de fonctionnement CAF (1)	4 522	10 201	6 639	309	21 671
Produits de fonctionnement CAF (2)	5 475	11 456	7 767	371	25 069
Capacité d'autofinancement CAF ((2) - (1))	953	1 255	1 128	62	3 398
Investissement (hors dette)					
Emplois réels d'investissement (hors remboursements de dettes) (3)	2 049	2 709	2 048	129	6 935
Ressources réelles d'investissement (hors emprunts) (4)	626	851	1 025	39	2 541
Capacité (+) ou Besoin (-) de financement (CAF + (4)) - (3)	-470	-603	105	-28	-996
Couverture du besoin de financement - ou utilisation de la capacité de financement :					
- variation d'endettement (emprunts-remboursements) ^a	423	686	188	21	1 318
- variation du fonds de roulement ^b	-47	83	293	-7	322

a : Le signe moins indique un désendettement

b : Le signe moins indique une consommation de fonds de roulement

Définition : le fonds de roulement correspond à l'excédent des ressources longues sur les emplois fixes. Il vise d'abord à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

Les GFP, dans leur ensemble, confortent leur fonds de roulement à hauteur de 322 millions d'euros malgré un niveau des emplois d'investissement nettement plus élevé que les ressources.

Ils dégagent une capacité d'autofinancement de 3,4 milliards d'euros, à laquelle s'ajoute une variation d'endettement positive.

A un niveau plus détaillé, les CU et les SAN dégagent un besoin de financement que ne couvrent pas les emprunts nouveaux. Pour ces deux structures, le solde est prélevé sur le fonds de roulement.

Encours de dettes des GFP en 2006 et 2005

	en millions d'euros		Variation 06/05	Valeur en jours de recettes réelles en 2006	Valeur en jours de recettes réelles en 2005
	2006	2005			
Communautés urbaines	4 771	4 346	9,8%	314	282
Communautés d'agglomération	4 736	4 029	17,5%	149	131
Communautés de communes	2 917	2 710	7,6%	135	139
SAN	1 188	1 167	1,8%	1 153	1 100
TOTAL	13 612	12 251	11,1%	195	184

En 2006, l'endettement des GFP correspond à 6 mois de recettes de fonctionnement.

Les SAN sont très endettés. Leur endettement représente trois années de recettes de fonctionnement. Pour les CU, l'endettement reste inférieur à une année de recettes de fonctionnement, mais augmente d'un mois. Il demeure en deçà d'un semestre pour les CC et les CA. Ces dernières restent faiblement endettées, ce qui apparaît logique pour ces structures qui sont, en majorité, de création récente.

Les syndicats de communes

Ils regroupent des structures à vocation unique (SIVU) ou à vocation multiple (SIVOM). Par simplification, cet ensemble comprend également les syndicats mixtes.

Les syndicats (autres que les SAN) représentent la forme la plus ancienne de coopération intercommunale. Généralement petits et nombreux en zone rurale et prenant la forme de SIVU, ils exercent leurs activités notamment dans les domaines de l'eau (production et distribution), des transports (scolaires ou non), du ramassage et du traitement des ordures ménagères ou encore de l'aménagement touristique.

Leurs principales ressources proviennent de leurs ventes et prestations de services, de taxes et de redevances liées aux services rendus et de participations versées par les collectivités qui en sont membres.

Les syndicats ne sont qu'indirectement concernés par la loi relative à l'intercommunalité. Les contraintes relevant des compétences obligatoires et de la définition du périmètre d'un seul tenant pour GFP entraînent nécessairement des modifications de natures diverses (disparitions, transformations, absorption par un groupement à fiscalité propre ...). Parallèlement, dans certains cas, les communautés pourront adhérer elles-mêmes à un syndicat, pour la gestion de l'eau, par exemple.

Au 1^{er} janvier 2006, ont été recensés :

- 1 334 syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)
- 15 308 autres syndicats spécialisés, comprenant, à côté des nombreux SIVU, les syndicats mixtes (exemple, association d'un département avec certaines communes dans les domaines scolaires, de l'assainissement, de l'énergie etc ...) et les ententes interdépartementales et interrégionales.

Les SIVOM connaissent depuis la loi du 12 juillet 1999 une baisse régulière de leur nombre. Depuis 2000, 548 SIVOM ont disparu dont 69 entre 2005 et 2006.

Les autres syndicats restent encore nombreux malgré le développement de l'intercommunalité fiscalisée. Cette catégorie reste la plus importante avec une population de 15 308 établissements. Ils n'ont été que faiblement absorbés par des GFP. La réduction du nombre de syndicats était pourtant l'un des objectifs du développement de l'intercommunalité fiscalisée.

Cette catégorie comprend des structures de natures et de formes juridiques très différentes, tels que les syndicats à vocation unique, les syndicats mixtes, les ententes interdépartementales, certains offices de tourisme..., diversité à prendre en compte dans les tendances observées pour ces établissements. La souplesse dans la gestion de ce type d'organismes (syndicats à la carte, SIVU) conforte leur attrait auprès des collectivités.

L'analyse des comptes des syndicats (SIVOM et autres syndicats).

Analyse du fonctionnement des syndicats

Section de fonctionnement des syndicats

en millions d'euros

	SIVOM		Autres syndicats		Ensemble des syndicats	
	2006	évol	2006	évol	2006	évol
Nombre d'établissements *	1 334	-69	15 308	-167	16 642	-236
		06/05 en %		06/05 en %		06/05 en %
Ventes, prestations de services et autres	209	2,0	3 402	14,2	3 611	13,4
Dotations et participations reçues	297	-5,4	3 836	8,0	4 133	6,9
dont DGF	8	0,0	4	-20,0	12	-7,7
Impôts et taxes	137	7,0	1 599	6,7	1 736	6,8
<i>dont impôts locaux</i>	56	3,7	155	-7,7	211	-5,0
Autres produits	50	-12,3	926	0,3	976	-0,4
Produits réels de fonctionnement	693	-1,6	9 763	9,1	10 456	8,3
Frais de gestion courante	219	-5,2	3 816	8,7	4 035	7,8
Frais de personnel	204	2,0	1 383	6,7	1 587	6,1
Subventions versées et contingents	68	-18,1	1 008	-16,8	1 076	-16,9
Charges financières	33	-2,9	504	10,3	537	9,4
<i>dont intérêts des emprunts</i>	30	-6,3	455	11,0	485	9,7
Autres charges	45	2,3	712	66,0	757	60,0
Charges réelles de fonctionnement	571	-3,7	7 467	7,4	8 038	6,6

* Etablissements recensés pour lesquels un compte de gestion a été tenu durant l'exercice 2006 par le poste comptable

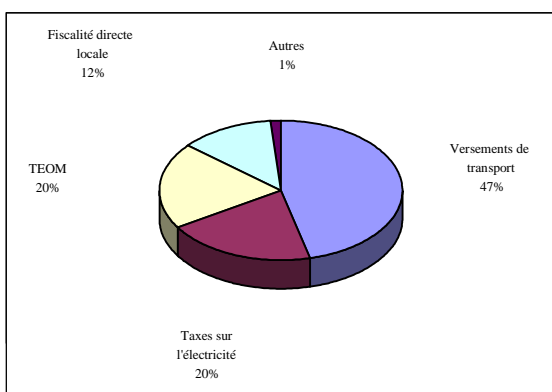
Les syndicats, dans leur globalité, affichent une évolution positive des produits et charges réels de fonctionnement (respectivement +8,3 % et +6,6 %). Toutefois, les seuls syndicats à vocation multiple (SIVOM) voient leurs produits et charges de fonctionnement régresser. Ils représentent moins de 7 % des montants de fonctionnement de l'ensemble des syndicats.

Les produits réels de fonctionnement des syndicats d'un montant de 10,5 milliards d'euros, affichent donc une hausse de 8,3 %

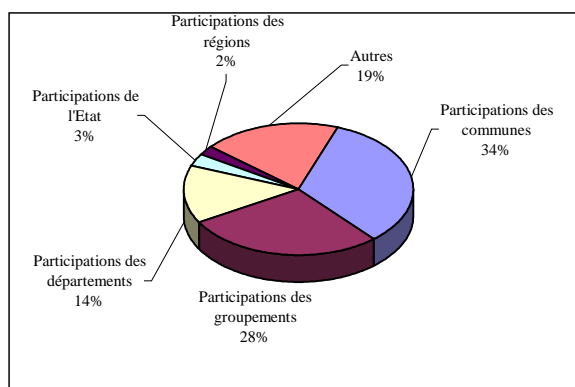
Les ventes, prestations de services et transferts reçus représentent 74,1 % des produits de fonctionnement des SIVOM et autres syndicats. Dans ces structures, la part des impôts et taxes est limitée à 16,6 % du total des recettes de fonctionnement.

Les syndicats reçoivent essentiellement des dotations des communes (34 %), des groupements de collectivités (28 %) et des départements (14 %). La part des communes diminue régulièrement au profit de groupements fiscalisés. En effet, ces derniers délèguent la gestion de certaines de leurs compétences à des syndicats mixtes dont la territorialité est plus étendue (cas du traitement des ordures ménagères, notamment).

Recettes fiscales des syndicats (SIVOM et autres syndicats)

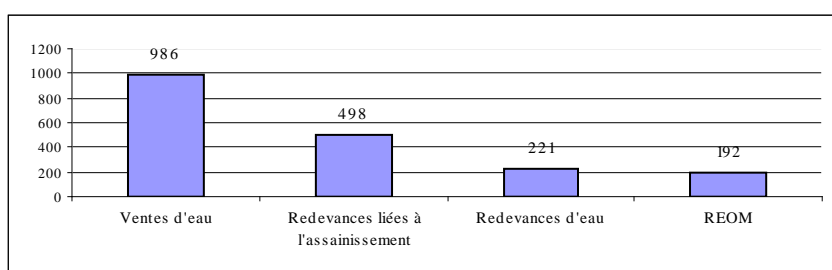


Structure des dotations des syndicats (SIVOM et autres syndicats)



Les autres recettes sont directement liées aux différentes activités exercées par les syndicats. Il s'agit, suivant la nature des prestations et le mode de perception choisi par l'établissement, de taxes (assimilées à des produits fiscaux indirects) ou bien de redevances (factures payées par l'utilisateur en fonction du service rendu ou du produit vendu).

Principaux produits issus des ventes et prestations de services des syndicats (en millions d'euros)

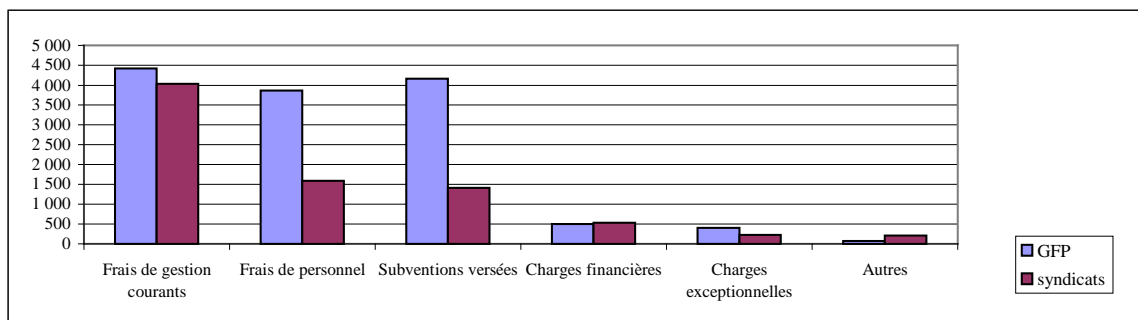


Ainsi, en 2006, les principales prestations de service ou ventes perçues par les syndicats concernent les ventes d'eau (27 %), la redevance sur l'assainissement (14 %), la redevance sur l'eau (6 %) et la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères (5%).

Au niveau des composantes de la fiscalité indirecte, les principales taxes concernent les transports (47 %), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (20 %) et l'électricité (20 %).

Les charges de fonctionnement des syndicats (SIVOM et Autres syndicats) s'élèvent à 8 milliards d'euros.

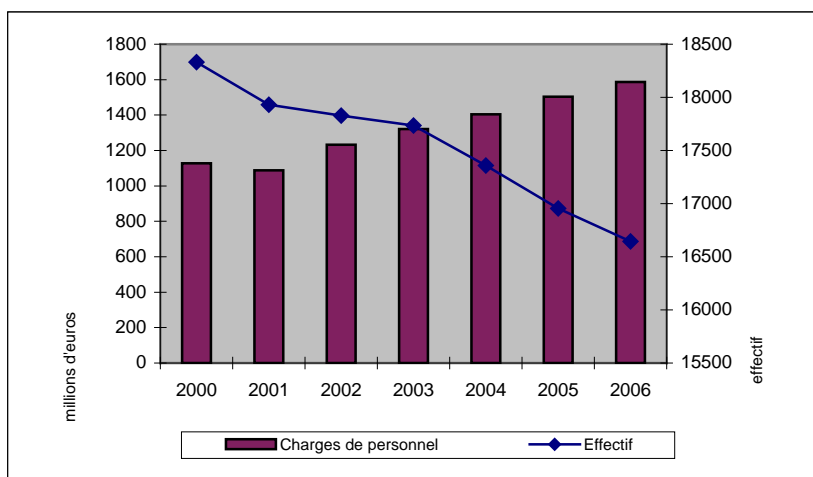
Répartitions des charges réelles en 2006 des EPCI (en millions d'euros) *



* hors reversements de fiscalité

Les organismes sont en majorité à vocation unique. Ils possèdent une organisation administrative simplifiée, limitant leurs frais de personnel. En outre, l'activité du syndicat peut être l'objet d'une délégation de service public. Ces structures sont plus légères que les GFP qui ont à gérer plusieurs compétences dans des domaines très variés. Ainsi malgré leur nombre, les charges de personnel des syndicats (1,6 milliard d'euros) sont deux fois inférieures aux charges de personnel des GFP (3,9 milliards d'euros). Les frais de gestion courante (fourniture de voirie, achat de combustibles, entretien et réparation de petit équipement) représentent la moitié des charges réelles des syndicats, toutes catégories confondues.

Evolution des charges de personnel et des effectifs des syndicats



Pour l'ensemble des syndicats (SIVOM et autres), la part des charges structurelles (frais de personnel, intérêts des emprunts et subventions de fonctionnement) dans les produits réels se stabilise en 2006 à 23,6 % en 2006 contre 23,4 % en 2005.

Analyse de l'investissement des syndicats

Les **SIVOM** accusent une baisse de leurs opérations réelles d'investissement de -5,9 % en ressources et -9 % en emplois. Leur poids financier dans l'investissement de l'intercommunalité non fiscalisée continue à régresser.

Les « **autres syndicats** » dont la disparition du nombre d'établissements se limite à 1,1%, maintiennent en 2006 un taux de progression élevé du recours à l'emprunt (14,5 %) lié à la croissance de leur investissement direct (+15,3 %). Leur investissement est financé pour 41,1 % par les emprunts et pour 30,7 % par les subventions d'équipement.

Le poste « autres ressources » qui représente 21,4% des ressources d'investissement, correspond essentiellement à des immobilisations corporelles et financières.

Section d'investissement des syndicats

en millions d'euros

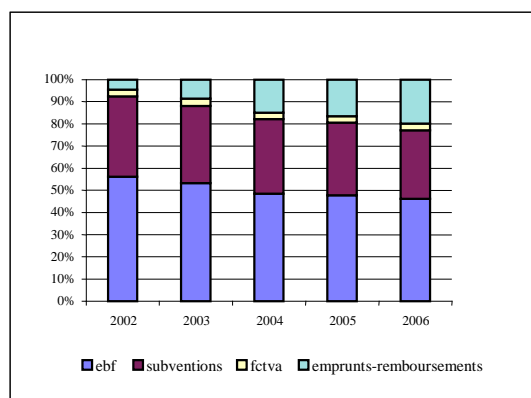
	SIVOM		Autres syndicats		Ensemble des syndicats	
	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %
Dotations et fonds divers	23	-28,1	217	-61,9	240	-60,1
<i>dont FCTVA</i>	21	-12,5	162	21,8	183	16,6
Subventions d'équipement reçues	99	5,3	1 762	16,7	1 861	16,0
Emprunts	134	12,6	2 363	14,5	2 497	14,4
Autres ressources	110	-23,6	1 181	10,6	1 291	6,5
Ressources réelles d'investissement	366	-5,9	5 523	6,0	5 889	5,1
Dépenses d'équipement	265	3,9	5 747	15,3	6 012	14,8
Subventions d'équipement versées	7	---	159	---	166	---
Remboursement d'emprunts	100	-23,7	1 202	3,9	1 302	1,1
Autres emplois	113	-23,1	964	4,7	1 077	0,8
Emplois réels d'investissement	485	-9,0	8 072	14,3	8 557	12,7

CAF et ratios de structure des syndicats en 2005 et 2006

	2006	2005
<i>en millions d'euros</i>		
Produits de fonctionnement CAF	10 456	10 004
Capacité d'autofinancement (CAF)	2 418	2 245
<i>en %</i>		
Rigidité des charges structurelles	23,6	23,4
Subventions reçues/dépenses équipement *	31,0	30,6
Emprunts/dépenses équipement *	41,5	41,7
Dépenses équipement/CAF*	2,5	2,3

* opérations réelles

Financement de l'investissement



Equilibre financier global des syndicats en 2006

(en millions d'euros)

	Syndicats à vocation multiple	Autres syndicats	Total des syndicats
Fonctionnement			
Charges de fonctionnement CAF (1)	571	7 467	8 038
Produits de fonctionnement CAF (2)	693	9 763	10 456
Capacité d'autofinancement CAF ((2) - (1))	122	2 296	2 418
Investissement (hors dette)			
Emplois réels d'investissement (hors remboursements de dettes (3))	385	6 870	7 255
Ressources réelles d'investissement (hors emprunts (4))	232	3 160	3 392
Capacité (+) ou Besoin (-) de financement (CAF + (4)) - (3)	-31	-1 414	-1 445
Couverture du besoin de financement - ou utilisation de la capacité de financement :			
- variation d'endettement (emprunts- remboursements) ^a	34	1 161	1 195
- variation du fonds de roulement ^b	3	-253	-250

a : Le signe moins indique un désendettement

b : Le signe moins indique une consommation de fonds de roulement

Les syndicats, toutes catégories confondues, dégagent un besoin de financement. Les emprunts ne couvrent qu'une partie de ce besoin de financement, le solde étant prélevé sur le fonds de roulement. Cette situation est imputable aux « autres syndicats ». Les SIVOM, quant à eux, confortent légèrement leur fonds de roulement, à hauteur de 3 millions d'euros.

Encours de dettes des syndicats en 2006 et 2005

	en millions d'euros		Variation 05/04	Valeur en jours de recettes réelles en 2006	Valeur en jours de recettes réelles en 2005
	2006	2005			
SIVOM	745	732	1,8%	387	374
Autres syndicats	12 170	11 031	10,3%	449	444
TOTAL	12 915	11 763	9,8%	445	439

En 2006, l'endettement des syndicats correspond à 13 mois de recettes de fonctionnement pour les SIVOM et 15 mois pour les « autres syndicats ». Ces résultats restent stables par rapport à 2005.